

Le sport pour tous les jeunes !

Ce qu'apporte le sport dans la vie n'est plus à démontrer : santé, développement des capacités d'apprentissage, de l'esprit d'équipe, ou tout simplement, plaisir de pratiquer une discipline. En réalité, le sport est essentiel.

La Ville du Quesnoy, soucieuse d'ouvrir au plus grand nombre de jeunes la découverte de la pratique sportive propose l'École Municipale des Sports.

Les enfants pourront pratiquer plusieurs disciplines et ainsi se familiariser, avant d'approfondir avec les clubs, celles qu'ils aiment le plus.

Les places sont limitées, alors, n'attendez pas.

Vive le sport !



Marie-Sophie LESNE

Maire du Quesnoy
Vice-présidente de la Région Hauts-de-France
Vice-présidente de la CCPM



Alain PAMART

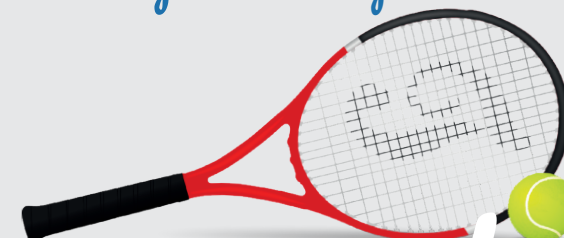
Adjoint au sport
et au rayonnement sportif



La Ville du Quesnoy vous propose



- ▶ *Tu es Quercitain ou scolarisé au Quesnoy*
- ▶ *Tu as entre 6 et 7 ans (CP - CE1)*
- ▶ *Tu es libre le mercredi de 14^h à 15^h et tu as envie de découvrir plusieurs sports ?*



Rejoins-nous !



La municipalité soucieuse de rendre le sport accessible à tous et spécialement aux plus jeunes, propose l'École Municipale des Sports.



Des séances de 1^h, chaque mercredi, dirigées par Thomas Lelong, éducateur sportif, basées sur une période de 5 semaines = une activité.

Par exemple :

Période 1 : **HANDBALL**

Période 2 : **FOOTBALL**



Quelle complémentarité avec les clubs de la ville ?

Le but est de créer des passerelles. Les jeunes intéressés dans le cadre de l'EMS seront dirigés vers les Clubs quercitains.

Quel tarif ?

5€ pour toute l'année scolaire pour les Quercitains (10€ pour les extérieurs, en fonction des places disponibles)



Première séance
mercredi 29 septembre de 14^h à 15^h



INSCRIPTIONS 2021 - 2022

Samedi 25 septembre

à la Fête du Sport 11^h

Lundi 27 septembre

en mairie 9^h - 12^h

Je soussigné(e) Madame, Monsieur

Adresse :

Tél./Portable :

Courriel :

Responsable légal(e), autorise mon enfant

Nom : Prénom :

Né(e) le :

à participer à l'activité de l'EMS le mercredi de 14^h à 15^h

OUI NON

- ☐ ☐ J'autorise l'éducateur à prendre toute disposition en cas d'accident, si les parents ne sont pas joignables.
- ☐ ☐ J'autorise la Ville du Quesnoy à appliquer, en cas de choc du froid à mon enfant.
- ☐ ☐ J'autorise la Ville du Quesnoy à filmer et/ou photographier mon enfant, en cas d'une diffusion dans la presse et/ou sur le site de la ville.
- ☐ En soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies soient exploitées dans le cadre de la demande de contact.
- ☐ Je m'engage à ne pas mettre mon enfant à l'EMS en cas de fièvre (38° ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'enfant ou dans sa famille. De même, l'enfant ayant été testé positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre à la salle de sport.

Signature du responsable légal(e) :

Les parents ne seront pas acceptés dans la salle, les enfants seront pris en charge à l'entrée.

Pièces à fournir pour toute inscription :

- Certificat médical autorisant la pratique du sport
- Attestation d'assurance responsabilité civile couvrant les activités extra-scolaires
- Le règlement (Espèces ou chèque à l'ordre du Trésor Public)